



La CGT Éduc'action soutient les mobilisations des Assistant·es d'Éducation

COMMUNIQUÉ

La crise sanitaire aura mis à rude épreuve les Vies Scolaires et en particulier les Assistantes et Assistants d'Éducation. Comme dans tout le système éducatif, elle aura surtout souligné la dégradation continue du service public d'Éducation et des conditions de travail des personnels : manque d'AEd dans les services de Vie scolaire, contrats « jetables » de quelques mois, extension abusive de leurs missions...

Alors, que le ministre communique sur un soi-disant effort massif de revalorisation salariale, il n'y a aucune annonce d'augmentation des salaires des Aed. Pire, le ministre refuse un amendement au projet de loi de finance 2022 accordant le versement des indemnités REP et REP+ aux AEd et AESH y travaillant.

Ce n'est pas la possibilité de faire des heures supplémentaires, comme vient de le décider le ministre, que revendiquent les AEd mais bien une hausse de salaire et la possibilité de titularisation.

C'est pourquoi, la CGT Éduc'action soutient les mobilisations des AEd pour leurs salaires, leurs conditions de travail et leur titularisation, notamment le 2 décembre prochain.

La CGT Éduc'action revendique :

- l'embauche massive d'AEd avec la création de postes à la hauteur des besoins ;
- une hausse salariale de 400 € net pour toutes et tous ;
- le versement des indemnités REP et REP+ ;
- la réduction des horaires de travail basés sur un service hebdomadaire de 20h en externat et 24h en internat, réparti sur 37 semaines ;
- la prise en compte du temps de travail réel pour les nuitées ;
- le droit à la formation ;
- la titularisation pour celles et ceux qui le souhaitent dans la Fonction publique, avec la création d'un corps de catégorie B de Personnels de Vie Scolaire, d'Éducation et d'Animation en plus du retour d'un statut amélioré d'Étudiant·es surveillant·es.

Montreuil, le 29 novembre 2021